

SAINTE GENEVIEVE 2011

30 NOVEMBRE 2011

Monsieur le préfet,
Madame le Procureur de la République,

Mesdames et messieurs les élus

Madame le commissaire,

Mesdames et messieurs les officiers, de la gendarmerie, des armées, de sapeurs pompiers ou de police, d'active ou en retraite...

Estimados colegas de la guardia civil

Mesdames et messieurs les sous-officiers qui constituez l'essentiel, le socle et l'armature de la gendarmerie,

Mesdemoiselles et messieurs les gendarmes adjoints volontaires indispensables à notre institution,
Mesdames et messieurs,

Que dire en 2011 qui n'ait déjà été dit en pareille occasion depuis la première célébration de Sainte Geneviève, patronne de la gendarmerie, en 1962 ?

Nous pourrions nous féliciter d'appartenir à la grande famille de ceux qui depuis des siècles, portent l'uniforme, signe de la sujétion absolue à la loi et aux règlements, signe de l'autorité de l'Etat, et pourtant si familiers dans le paysage quotidien des Français. Si ce n'est pas là une fierté nouvelle, ses motifs ne relèvent pas tous de l'histoire et certains semblent encore plus légitimes et actuels que ceux du simple héritage.

Les récents débats passionnés et parfois confus sur la citoyenneté et la nationalité nous ont démontrés que, plus sans doute qu'en aucun autre temps, notre société est en quête de repères – je ne parle pas seulement d'interdits, de devoirs ou d'obligations, pas même de valeurs, d'idéaux, voire d'exemples, mais plus simplement de références, de quelque chose ou de quelqu'un qui permette de se situer, de s'orienter, d'évoluer au lieu d'errer, de se construire et non plus seulement d'être.

Le gendarme, ne remplit plus seulement sa mission d'assistance, d'ordre et de sécurité pourtant essentielle mais finalement déjà si ancienne, il contribue aujourd'hui plus que jamais, par son action et sa seule présence familière, son comportement, sa visibilité, son engagement, au sentiment d'appartenance à la Nation. Le gendarme est aujourd'hui, dans ce département des Hautes-Pyrénées en particulier, parce qu'il est issu du même terroir, un repère pour ses concitoyens. En cela son rôle est nouveau.

Pour constituer un repère, il faut de la **visibilité**, de la **constance** et de la **compréhensibilité**. C'est ce à quoi le gendarme d'aujourd'hui, le gendarme des Hautes-Pyrénées s'est employé cette année et continuera de s'employer.

La visibilité du gendarme tout d'abord, c'est sa présence renforcée sur le terrain, son action en tenue, à la fois dissuasive et rassurante. Vous savez déjà qu'il est présent sur tous les fronts de la sécurité, en plaine et en montagne, à toute heure quel que soit le jour de la semaine ou de l'année.

Mais savez-vous par exemple :

- qu'il a déjà travaillé la nuit 2000 heures de plus que l'an passé à la même date ?
- qu'il a été présent à l'extérieur près de 20.000 heures de plus qu'en 2010 ?
- que cette présence sur le terrain représente plus de 65% du total de son activité contre 63% l'an passé ?
- qu'il a consacré 2% de plus de son activité totale à la surveillance générale et 2 autres % de plus à la police judiciaire qu'en 2010 ? (C'est à dire 32,5 % et 28% de son activité) ?
- et que tout cela n'a été possible que par la réorganisation territoriale que nous avons menée cette année avec le regroupement des effectifs sur les secteurs les plus sensibles et la création d'un peloton de surveillance et d'intervention à Lourdes, d'une part ...
- et par l'emploi régulier de près de 2000 réservistes contre 1800 l'an passé à la même date ?
- Savez-vous que le gendarme des Hautes Pyrénées intervient également dans le domaine de la sûreté des entreprises, des commerces, des stations de skis, de l'expertise en vidéo-protection, de la sûreté aérienne...
- et qu'il porte nos trois couleurs jusque sur le théâtre afghan depuis plusieurs mois et qu'il intervient régulièrement en terre espagnole aux côtes de la Garde civile dans le cadre de grands rassemblements...

La constance du gendarme des Hautes Pyrénées ensuite, c'est à la fois la permanence et la continuité de son action où la disponibilité fait écho à la visibilité. C'est sa fidélité à son serment de gendarme et à son état de militaire qui lui vaut - quelles que soient les circonstances - de s'engager avec le même sens du devoir et le même respect du droit et des personnes dans l'exécution de sa mission . C'est enfin sa persévérance dans l'action.

Savez-vous par exemple :

- qu'il a été engagé depuis le début de l'année, 2350 fois de nuit sur un accident, une bagarre, un cambriolage ou une recherche de personne, contre moins de 1500 fois en 2010 ? C'est 58% de plus que l'an passé.
- que malgré cela il est intervenu en moyenne en moins de 20 minutes ?
- que grâce encore à la réserve opérationnelle et aux renforts de toute la région de gendarmerie de Midi-Pyrénées, il a pu se mobiliser avec près de 600 de ses camarades pour assurer la sécurité de 2 étapes majeures du Tour de France ?
- qu'il a assuré déjà 180 missions de secours en montagne et plus de 250 transfèvements judiciaires ou médicaux souvent sous préavis bref ?
- qu'il a conduit des enquêtes longues parfois sur plusieurs mois permettant entre

autre le démantèlement d'un réseau de trafic de stupéfiants ou encore la mise hors d'état de nuire, en collaboration avec la police nationale, de plusieurs auteurs de dizaines de cambriolages ?

- qu'il s'est engagé cette année à assurer une présence au sein des principales stations de ski cet hiver, y compris en cas de défection des renforts de gendarmes mobiles attendus ?

Je voudrais saluer tout particulièrement, au titre de la constance, pour leur continuité, leur fidélité à l'état militaire et leur persévérance à relayer notre action et notre image, les nombreux retraités de la gendarmerie présents aujourd'hui à nos côtés.

Compris enfin, le gendarme des Hautes-Pyrénées fait tout pour l'être en œuvrant auprès des élus mais aussi des différents publics vulnérables, victimes potentielles ou auteurs potentiels. Expliquer le sens de l'action répressive, appeler à la coopération citoyenne et sensibiliser sur les risques : voilà comment il procède.

Vous savez ou devez savoir enfin :

- qu'il présente régulièrement son activité, son fonctionnement, les évolutions de son organisation interne, qu'il communique sur les mouvements de personnels, qu'il formule des recommandations de sécurité en fonction des événements à venir... sous la forme d'une lettre électronique aux élus ;
- qu'il a adapté, en concertation avec les municipalités concernées et en fonction des besoins exprimés, les horaires d'accueil du public dans les unités les plus isolées ;
- qu'il invite, par des contacts répétés et des appels à signalements... ses concitoyens à participer à la prévention ou à la résolution de certains faits de délinquance et en particulier les cambriolages ;
- qu'il fait appel de plus en plus à la réserve opérationnelle, ces gendarmes à temps partiels, chefs d'entreprise, artisans, étudiants, personnes en recherche d'emploi, retraités... mais tous disposés à contribuer à la sécurité générale, pour l'assister, le renforcer voire le remplacer, dans des missions aussi variées que les escortes de détenus, la protection des marchés et la sécurité des manifestations festives ou sportives, les contrôles routiers, la recherche de renseignements...

Que pouvais-je dire de nouveau donc à l'occasion de cette Sainte Geneviève 2011, après qu'ont été évoquées résolument, année après année depuis 1962, la succession des réformes d'organisation, des évolutions des matériels, des adaptations des méthodes de travail, le renouvellement des générations de gendarmes... si ce n'est que le gendarme a vraisemblablement aujourd'hui un rôle plus fondamental que jamais, qui va au delà de ses missions premières de sécurité, de protection et de secours et de défense ?

Je vous remercie.